

# Accompagnement individuel renforcé à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise

## Durée et coût

12h sur 2 à 6 mois  
960 euros TTC - admissible au CPF

## Résumé

Bénéficier d'un accompagnement personnalisé, avec un conseiller-formateur unique, portant sur l'ensemble des points de viabilité de votre projet entrepreneurial.

## Objectifs

Cette action vise à construire et valider un projet de création ou reprise d'entreprise, et à définir ses modalités opérationnelles de mise en œuvre.

## Résultats attendus

Prendre une décision éclairée sur l'opportunité de créer ou reprendre une entreprise. Avoir une vision extérieure du réalisme de son projet. Bénéficier d'un appui conseil sur la construction du projet, pouvoir définir un plan d'action. Etre accompagné sur les aspects "techniques" : montage juridique, financier.

TEMPO, Sarl au capital social de 50 000 euros.  
6 rue du Fossé des Tanneurs 67 000 STRASBOURG  
RCS 509366480 – n° DA OF : 42670408267 – APE 7022Z

## A qui s'adresse la formation?

Ce cycle est ouvert à toute personne souhaitant créer ou reprendre une entreprise.

## Prérequis

- Avoir un projet clairement défini, préalablement rédigé. Un support vous sera fourni afin d'évaluer vos besoins si vous ne disposez pas d'un document déjà en place.

## Méthode et moyens pédagogiques Evaluation de la formation

Les entretiens d'accompagnement sont prioritairement réalisés en face à face. Des entretiens téléphoniques ou numériques peuvent être proposés pour des questions de mobilité ou de disponibilité. Nous proposons 4 à 6 entretiens individuels, complétées par un travail de rédaction ou de correction de votre plan d'affaires.

Un centre de ressources et des outils de travail sont mis à disposition en ligne.

Afin d'évaluer vos besoins puis l'atteinte de vos objectifs, vous disposerez d'un outil d'autoévaluation fourni dans votre base documentaire. Votre formateur réalisera également une évaluation de l'atteinte des objectifs dont le résultat sera fourni sur l'attestation de fin de formation.

## Dates, horaires, délais

Formation en entrée et sortie permanente.  
Démarrage dans le mois suivant la validation de votre dossier par la prise en charge CPF, OPCO ou employeur.  
Horaires : 1 à 2 h par séance, ne nécessitant pas de restauration ou d'hébergement.

## Lieu

- La formation a lieu dans les locaux de TEMPO
- 6 rue du Fossé des Tanneurs 67 000 STRASBOURG (1<sup>er</sup> étage)
- Ou sur l'un de ses lieux de permanence dans le 67

## Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont accueillies sur des modalités adaptées, sur l'un de nos lieux de permanence accessible le plus proche de son domicile.  
Nous solliciter en cas de besoin !

## Coordonnées référent handicap et pédagogique

Elodie BEYER – 03 88 23 76 00 - ebeyer@agencetempo.fr

## Appréciation

Taux de satisfaction : formation nouvelle  
Taux d'abandon : formation nouvelle



# Accompagnement individuel renforcé à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise

## Les formateurs

**Elodie BEYER**

Gérante et conseillère-formatrice

Bac + 5 en Entrepreneuriat

18 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

**Lucile MACHNIK**

Conseillère-formatrice

Bac + 5 Ingénierie de la formation et des compétences

13 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

**Jérémie BONTINCK**

Conseiller-formateur

Bac + 5 Politiques européennes et formations en entrepreneuriat

5 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

**Pierre SCHNEIDER**

Conseiller-formateur

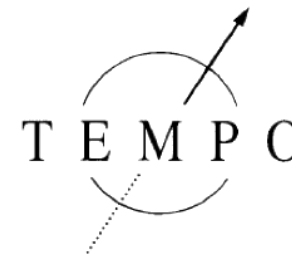
Bac + 3 Economie-Gestion

Bac + 5 Management de l'insertion par l'ESS

8 ans d'expérience dans l'accompagnement de créateurs et repreneurs d'entreprises

TEMPO, Sarl au capital social de 50 000 euros.  
6 rue du Fossé des Tanneurs 67 000 STRASBOURG  
RCS 509366480 – n° DA OF : 42670408267 – APE 7022Z

## Programme de la formation



### Séquence 1 – 1 heure

Validation de l'adéquation candidat-projet – définition du plan d'action

- ✓ S'assurer du réalisme du projet dans le cadre du contexte personnel et professionnel du candidat
- ✓ Définir les grandes étapes de mise en œuvre du projet et poser un calendrier avec des actions cibles

### Séquence 2 – 4 heures

Validation et soutien à la réalisation d'une étude de marché et des objectifs d'implantation

- ✓ Méthodologie de l'étude de marché : analyses à réaliser, ressources et objectifs
- ✓ Validation de l'existence d'un environnement favorable à la concrétisation du projet
- ✓ Identification des clients, des concurrents, des fournisseurs
- ✓ Analyse du positionnement du projet dans ce contexte
- ✓ Analyse des conditions d'installation

### Séquence 3 – 3 heures

Conseil et accompagnement sur les aspects juridiques, sociaux et fiscaux

- ✓ Soutien au choix de la forme juridique et fiscale adaptée au projet
- ✓ Identification du cadre social du statut d'entrepreneur visé
- ✓ Explications fonctionnelle des obligations en résultant

### Séquence 4 – 4 heures

Conseil et accompagnement à la réalisation du plan d'affaires

- ✓ Correction du business-plan – document de présentation du projet
- ✓ Correction et analyse du dossier financier, orientation vers les ressources et partenaires à mobiliser



Version au 01/05/2023